

Les échos de Montlaux

Bulletin d'Informations municipales

Hiver 2015 numéro 8

Ce bulletin modeste, réalisé par nos soins, n'a d'autre but que de créer un lien, et de vous informer.
Le comité de rédaction : Camille Feller, Violette Raffi-Mottier, Nicolas Mezzasalma



Le conseil municipal vous remercie de votre participation nombreuse à la cérémonie des vœux du Maire le 9 janvier, de toutes les générations, anciens et nouveaux habitants de tous

les hameaux, en présence des élus des communes voisines et des conseillers départementaux. Ce fut un moment de rencontre et l'occasion de faire le point sur l'année écoulée en particulier la réalisation de la route et certains dossiers en cours. Le principal projet de 2016, est la réfection de notre station de pompage et la mise aux nouvelles normes du réseau d'eau, travaux subventionnés à 80%. Ces travaux ont déjà commencés. En 2015, nous avons accompagné vers leur dernière demeure André Plouton et Claudine Laugier, mais il y a eu la naissance de Colin Schall-Drouin. La commune a accueilli de nouveaux habitants : des familles avec ou sans enfants, des actifs, des retraités qui semblent très bien s'intégrer. Nous avons embauché, 4 heures par semaine, un agent Xavier Vaczlavik, le travail ne manque pas. Nous vivons dans un lieu superbe, faisons en sorte d'y vivre bien ensemble et remercions en particulier tous les bénévoles du Comité des Fêtes, de « Bienvenue à Montlaux » et du CCAS pour les moments conviviaux qu'ils nous offrent. Ils nous aident ainsi à créer du lien social, si précieux dans les heures difficiles que traverse notre Pays.



Un arbre de Noël magique qui restera dans les cœurs et dans les annales. Entre le traditionnel repas des anciens (plus de 70 ans), préparé par le traiteur d'Ongles auquel ont participé cette année 29 personnes et la distribution de cadeaux par le Père Noël aux enfants de moins de 12 ans. Nous avons assisté à un super spectacle de magie. Francky le magicien nous a bluffés, avec de nombreux tours très interactifs ; après le goûter c'est son fils qui a fait disparaître des lapins, chinchillas et apparaître des colombes. Petits et grands avaient des étoiles dans les yeux. Le 12 décembre dernier, enfants, ados et parents ont été des assistants magiciens. Tout cela s'est déroulé grâce aux bénévoles du CCAS (Centre Communal d'Action Sociale), dans la bonne humeur et pour la plus grande joie de chacun.



enfants, ados et parents ont été des assistants magiciens. Tout cela s'est déroulé grâce aux bénévoles du CCAS (Centre Communal d'Action Sociale), dans la bonne humeur et pour la plus grande joie de chacun.

Informations municipales

Au cours des conseils municipaux des 6 novembre et 16 décembre nous avons pris les délibérations suivantes :

Autorisation donnée au Maire de demander à notre député C.Castaner, l'attribution d'une partie de sa **réserve parlementaire**. Cette subvention de 6 342€ étant destinée à financer la moitié des travaux obligatoires d'accessibilité des bâtiments publics pour les personnes en situation de handicap.

Signature d'un nouveau **contrat** de location du photocopieur et de maintenance.

Location de la salle culture et loisirs : Un acompte de 30% sera demandé à la réservation. Le reste des tarifs est inchangé, 250€ pour les particuliers. L'électricité consommée sera facturée en plus.

Maintien des prix du m³ d'eau et abonnements en 2016 identiques à ceux de 2015.

Mutualisation de la clé informatique de transmission des « actes » utilisée par la secrétaire, que nous partageons avec les communes de Revest Saint Martin et Fontienne. Le coût de 150 € pour 3 ans est réparti entre les 3 communes. Une convention est passée entre les communes.

La loi relative à la réforme des collectivités territoriales (loi NOTRe) impose la mise en place d'un schéma de mutualisation au sein de Com-com. Le conseil a donné un **avis favorable sur le rapport relatif à la mutualisation** des services au sein de la Com-com.

Comptant moins de 5 000 habitants, la loi NOTRe donne obligation à la Com-com de Banon de se rattacher à une autre. Le conseil exprime le vœu de soutenir toute initiative allant dans le sens du regroupement des trois Com-com : du Pays de Forcalquier /Montagne de Lure, du pays de Banon et de Haute Provence (Mane)

Sur le plan comptable :

-virements de crédits : (ce sont des délibérations nécessaires pour payer ou encaisser) : au budget eau assainissement pour payer des redevances à l'Agence de l'Eau et au budget général pour des encaissements non prévus au budget primitif voté en avril.

Rectification d'une facture d'eau, suite à une erreur et virement de crédit nécessaire.

Remboursement de frais de personnel (heures de secrétariat et d'agent technique) du budget communal par le budget eau et assainissement de la commune, pour un montant de 4 000 €.

Vote d'une indemnité au receveur municipal (trésorière) pour ses prestations de conseil, au taux de 100 % par an soit 204,23€. Le montant de cette indemnité que nous votons chaque année a été calculé en fonction du montant des budgets des 3 dernières années. La trésorière nous conseille avec efficacité.

Infos en bref ... Infos en bref ... Infos en bref ... Infos en bref ... Infos en bref ...

Un accident de chasse a eu lieu sur la commune, un chasseur a été sérieusement blessé par un sanglier et a été transporté à l'hôpital par hélicoptère. La chasse au sanglier uniquement est ouverte jusqu'au 28 02.

Une solution est à trouver pour le désenclavement du hameau de la Colle, car le chemin communal de Montlaux à la Colle est trop escarpé pour les véhicules à moteur.

Pour ceux qui ne l'auraient pas encore fait, le formulaire H1 est à renvoyer à la mairie. Notre but n'est pas de faire augmenter les recettes fiscales mais qu'il y ait plus de justice devant l'impôt.

Une étude sur l'entretien de Lauzon a été commanditée par la Com-com.

Des panneaux ont été installés par la Com-com à proximité des points de collectes des déchets recyclables. Pour nous aider à faire le tri, ce qui peut être un casse-tête. La commune possède deux ilots de tri.

La véritable population de Montlaux : En 1999, il y avait 134 habitants d'après un recensement sérieux. Malheureusement en 2008 et en 2013, c'est une personne peu fiable qui a fait les recensements. Et c'est seulement 104 personnes qui ont été comptabilisées en 2013. Nous nous sommes battus pour faire rétablir un chiffre de population légale conforme à la réalité, et nous avons obtenu en partie gain de cause : l'INSEE a accepté d'annuler le chiffre de 2013 et nous a remis 144 habitants. Les dotations reçues par les communes étant liées au nombre d'habitants. Dans un contexte de baisse des dotations aux collectivités, nous allons refaire un recours car en 2015, les résidents principaux étaient au nombre de 178, il n'y avait pas eu autant de monde depuis 1921, pour mémoire en 1968, il y en avait 87. On assiste à un basculement des résidences secondaires en faveur des résidences principales.

Charles Gamel (cf bulletin7) est l'un des 2 juniors qui représentera la France **au championnat du monde de ski**

représentera la France au **championnat du monde de ski**

ANIMATIONS:

La soirée châtaigne organisée le 7 novembre, d'une main de maître par le Comité des Fêtes qui a fabriqué un matériel ingénieux pour faire cuire parfaitement les marrons.

Le 29 novembre ZEPHIRINE spectacle pour enfants proposé par « Bienvenue à Montlaux » a connu un grand succès en réunissant 70 enfants heureux et leurs parents.

Lors des très célèbres lotos du Comité des Fêtes la salle culture et loisirs paraît trop petite.

La crèche a été réalisée par les bénévoles du Comité des Fêtes. Une tradition qui se perpétue, on leur doit aussi les illuminations du village.

Un sapin avait été mis au pied de la mairie, une innovation bienvenue.

Le 18 décembre : audition de Noël de l'école de musique de la Com-com de Moyenne Durance.

Cette année les sapeurs-pompiers de la caserne de Saint Etienne les Orgues avaient choisi la salle de Montlaux pour leur fête de la sainte Barbe

Agenda à venir

L'Assemblée Générale de « Bienvenue à Montlaux » aura lieu le samedi 20 février à 15h à la salle Culture et loisirs .

Le samedi 13 février **Loto** de la saint Valentin à 15 h organisé par le Comité des Fêtes.

Le jeudi 18 février de 10 h à 12 h, nous accueillons le festival sur le thème de la différence (handicap) « Différent toi-même ». Un **atelier** de danse-théâtre aura lieu à la salle organisée par les associations « Ensemble et différent », « la Compagnie un Brin de Thé », et « le K'fé Quoi » . Cet atelier pour les enfants a pour but de faire évoluer le regard que l'on porte sur le handicap.

Le samedi 20 février à 20 h 30 Soirée cabaret : « Si un soir, **BARBARA** », organisée par « Bienvenue à Montlaux ».

Samedi 12 mars spectacle **théâtre** et musique organisé par Bienvenue à Montlaux : « Le Dactyle Doré » , un voyage dans l'œuvre de Pierre Magnan par Sylvie Bitterlin des Boyers et Alain Clairval.

Dimanche 20 mars **Thé dansant** à 15 h.

Pendant les vacances scolaires de février l'association des parents d'élèves propose des activités : promenades familiales, après-midi **jeu** de société et création de contes (voir affiche sur le panneau).

Randonnée

Nos très jeunes ce sont 12 enfants de moins de 12 ans qui ont été gâtés par le Père Noël de Montlaux

Merci du bon accueil que certains d'entre vous ont réservé aux enfants lors de leurs passages pour Halloween et pour la vente du calendrier de l'école.

Colin le dernier né et Madame nouvellement au village, Quentin assistant de Francky le magicien, rencontre entre Lison et Germain tout deux nés à Montlaux même, elle en juin 2014 et lui en juin 1924.



A l'école : écriture d'un e-book par la classe CE2-CM1-CM2 de l'école de Cruis et celle de Riez avec laquelle les enfants échangent des tweets pour la rédaction de ce livre appelé « le tunnel »

Le secrétariat de la mairie est ouvert au public le mardi, jeudi et vendredi de 9h à 12h. La permanence du Maire a lieu le mercredi de 10h à 11h, et le premier samedi du mois de 10h à 12h pour les élus .Tél :04.92.77.09.85, il y a un répondeur. L'adresse mail est mairie.montlaux@orange.fr, si vous souhaitez recevoir ce bulletin par mail, écrivez-nous.

Chronique historique : cela s'est passé à Montlaux

Notre commune a beaucoup d'atouts, son cadre de vie, ses sources, ses plaines, ses exploitations, sa position géographique à 20 minutes de l'autoroute, de Forcalquier, Peyruis, Peipin, à la même distance de Manosque et de Digne et un sens rare du bénévolat. Mais aussi d'importantes contraintes, pas de commerces, ni d'écoles, difficultés à trouver un emploi. La loi programme des pertes de compétences des communes au profit des Com-coms (urbanisme, eau, ...) et pour conserver le même niveau de dotations les petites communes doivent fusionner. Nous nous sommes intéressés à l'origine de la nôtre. Les communes et mairies

(appelées « maison commune ») existent depuis la Révolution., reprenant souvent le territoire de la paroisse. La carte ci-contre dite de Cassini, date de 1777. On estime alors population à 250 habitants. On reste confondu devant la qualité de cette carte qui ne sera remplacée par la carte d'Etat-Major qu'en 1870 pour la Provence.

L'histoire de Montlaux n'est pas très étudiée. Nous trouvons des versions diverses de son étymologie, de son histoire, du nombre d'anciens moulins (jusqu'à 13) et des causes de l'abandon de l'ancien village. Nous nous sommes basés pour cet article sur l'étude préalable au POS (qui n'a pas vu le jour) réalisée en 1998 par le cabinet Qualipos. : Il y aurait des tombes de l'époque néolithique. A l'époque antique, Montlaux était probablement connue pour son eau si on en croit son étymologie. Montlaux anciennement Montlaurs vient du latin Monslaura, préablement issu de Mons Aquae car l'ancien village était bâti sur un mont au pied duquel existe une source d'eau vive. La proximité avec la via Domicia, (qui passant à Sisteron, traversait le pays de Forcalquier), pouvait en faire une halte. On trouve trace dans des traités du moyen âge du village de Montlaurs dès le XI ème siècle. Ce fut un Comte de Savoie, qui après avoir été chassé de sa province, est venu bâtir une forteresse à la pointe d'un éperon, en face de la montagne de Lure. Il reste des vestiges : pans de murs d'un rempart qui devait couper transversalement, tours quadrangulaires du XIIIème siècle., chapelle dédiée à Saint Jacques et Saint-Christophe, détruite pendant la Révolution dont les cloches ont été transportées dans la nouvelle église construite aux Jacons en 1830. **Ci contre le plan cadastral Napoléonien du vieux Montlaux datant de 1830, on y voit 2 places et sur la droite la Fontaine.**



n La carte dite de Cassini, date de 1777. On peut lire : Sambuc, les Boyers, Joncas, Le colomblanc, Les Jacquons, le Redonnet, les Janets, les Rollands, l'Huirère, Merrens, le Pigeonnier, la Grange. Codastiers. Les gypières, la Colle, le Jas de Host, piolon,

